PROREFEI Devenir référent énergie en industrie

NOUVEAU

La mise en place d'une stratégie d'efficacité énergétique est un véritable levier pour gagner en compétitivité. Le parcours PROREFEI vous apportera les outils nécessaires et des méthodes pratiques qui vous permettront de réaliser jusqu'à 20 % d'économie sur votre facture énergétique annuelle.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- identifier les missions du référent énergie en industrie et les acteurs contribuant à la stratégie énergétique de l'entreprise ;
- identifier et hiérarchiser les postes de pertes énergétiques au sein de leur établissement ;
- concevoir, coordonner et mettre en place des actions de maîtrise de l'énergie ;
- suivre et analyser des indicateurs de performance énergétique (IPé) ;
- argumenter sur la démarche de performance énergétique au sein de l'entreprise ;
- assurer une veille sur les meilleures techniques disponibles au regard de son activité.

Méthodes pédagogiques

Un suivi sous forme de tutorat vous sera proposé tout au long du parcours. Pour la phase présentielle : brain storming, exercices, quiz, cas pratiques, jeu de rôle et mises en situation seront utilisés. Un accompagnement en entreprise est prévu avec un formateur spécifique (2,5 jours d'appui du formateur par stagiaire) pour asseoir vos compétences en termes d'outils, de méthodologie et de gestion de projets énergétiques.

Moyens d'évaluation

Des exercices d'applications, cas pratiques et quiz sont proposés tout au long de la formation. Une évaluation des acquis de la formation présentielle est prévue sous forme de quiz à distance.

Profil du formateur

Ingénieurs en efficacité énergétique industrielle intervenant dans les domaines de la maîtrise des consommations énergétiques ou d'audits des sites industriel et des procédés, accompagnant également les entreprises pour des projets techniques et organisationnels d'améliorations énergétiques, ou pour la mise en place de Systèmes de Management de l'Energie.
Formateurs habilités par l'ATEE, porteur de ce programme, pour remplir les fonctions de formateurs-tuteurs et de formateurs-accompagnateurs.

Personnel concerné

Personnes ayant en charge la responsabilité « énergie » dans l'entreprise ou souhaitant l'acquérir. Sont notamment concernés : les responsables de production, maintenance, qualité-sécurité-environnement, travaux neufs, achats, chefs d'entreprise.

Pré-requis

Avoir déjà réalisé et nous transmettre un état des lieux énergétique sous la forme d'un pré-diagnostic, d'un audit de type volontaire ou réglementaire ou une revue énergétique en cas de certification iso 50001. Sinon, il conviendra de remplir un questionnaire de situation énergétique à partir d'un canevas fourni et de le communiquer au formateur-tuteur en charge de votre ou vos stagiaires. Formateur et équipe pédagogique sont bien sûr soumis au respect de la confidentialité des données transmises.

En partenariat avec

PROREFEI
La formation des référents énergie dans l'industrie

Sessions

>> Saint-Étienne

du 02/04/2024 au 03/04/2024

Prix public : 3700 € HT **Durée :** 38 heures

Parcours : MOOC - 6 h / Formation présentielle + tutora 14 h (1 075 € HT) - Accompagnement en entreprises : 2 625 €) Durée : 5,5 jours (37,5 h à 42,5h) Les coûts pédagogiques peuvent faire l'objet d'une subvention pa programme PACTE Industrie, dispositif CEE (Certificats d'Economies d'Energie) à hauteur de : • 80% pour les entreprises de moins de 250 salariés en 2024 (puis 70% 2025) • 40% pour les entreprises d'au moins de 250 sa 2024 (puis 0% en 2025) • Uniquement pour les entrepri industrielles (Codes NAF éligibles : Liste sur www.prore Selon les fonds disponibles.

>> Senlis

du 23/04/2024 au 24/04/2024

Prix public : 3700 € HT **Durée :** 38 heures

Parcours : MOOC - 6 h / Formation présentielle + tutora 14 h (1 075 € HT) - Accompagnement en entreprises : 2 625 €) Durée : 5,5 jours (37,5 h à 42,5h) Les coûts pédagogiques peuvent faire l'objet d'une subvention pa programme PACTE Industrie, dispositif CEE (Certificats d'Economies d'Energie) à hauteur de : • 80% pour les entreprises de moins de 250 salariés en 2024 (puis 70% 2025) • 40% pour les entreprises d'au moins de 250 sa 2024 (puis 0% en 2025) • Uniquement pour les entrepri industrielles (Codes NAF éligibles : Liste sur www.prore Selon les fonds disponibles.

>> Paris

du 28/05/2024 au 29/05/2024

Prix public : 3700 € HT **Durée :** 38 heures

Parcours : MOOC - 6 h / Formation présentielle + tutora 14 h (1 075 € HT) - Accompagnement en entreprises : 2 625 €) Durée : 5,5 jours (37,5 h à 42,5h) Les coûts pédagogiques peuvent faire l'objet d'une subvention pa programme PACTE Industrie, dispositif CEE (Certificats d'Economies d'Energie) à hauteur de : • 80% pour les entreprises de moins de 250 salariés en 2024 (puis 70% 2025) • 40% pour les entreprises d'au moins de 250 sa 2024 (puis 0% en 2025) • Uniquement pour les entrepri industrielles (Codes NAF éligibles : Liste sur www.prore Selon les fonds disponibles.

>> Mulhouse

du 04/06/2024 au 05/06/2024

Prix public : 3700 € HT **Durée :** 38 heures

Parcours : MOOC - 6 h / Formation présentielle + tutora 14 h (1 075 € HT) - Accompagnement en entreprises : 2

Contacts

Renseignements sqr@cetim.fr - **+33 (0)970 821 680**
Inscription formation@cetim.fr - **03 44 67 31 45**

Programme

L'ensemble du parcours est constitué d'un MOOC (formation à distance pour réviser ou acquérir les connaissances théoriques fondamentales de l'efficacité énergétique en industrie - durée 6 heures), d'une formation de 2 jours en présentiel sur le rôle et le positionnement du référent Energie et l'identification des acteurs pour se familiariser avec une méthodologie d'actions et d'un accompagnement individuel en situation de travail (mise en œuvre concrète des actions d'économies d'énergie) : 2,5 jours d'appui par un formateur accompagnateur.

Le programme de la formation en présentiel est donné ci-dessous :

>> Structuration de la démarche d'efficacité énergétique
- Identifier les missions du référent énergie en industrie.
- S'approprier la démarche de gestion de l'énergie et identifier le rôle, la responsabilité des différents acteurs y contribuant.

>> Les bilans énergétiques thermiques et électriques
- Comprendre l'intérêt des bilans énergétiques et les interpréter.
- Comprendre l'importance de réaliser différentes mesures physiques.
- Identifier les pertes et les talons de consommation.

>> Achats d'énergie
- Comprendre et utiliser les évolutions de la libéralisation des marchés de l'énergie.
- Identifier les leviers disponibles pour optimiser les achats d'énergie.
- Repérer les possibilités offertes par les contrats de maintenance (P1/P2/P3).

>> Principales pistes d'amélioration de la performance énergétique
- Identifier les actions comportementales.
- Identifier les actions techniques.
- Identifier les actions organisationnelles.

>> Pilotage des projets d'économie d'énergie
- Caractériser les actions de réduction de la consommation d'énergie.
- Calculer la rentabilité économique des actions.

>> Mesure et suivi de la performance énergétique
- Identifier et choisir les Indicateurs de performance énergétique.
- Mettre en place un système de mesure pertinent des consommations.
- Analyser les données recueillies.
- Repérer les outils de suivi disponibles.

>> Argumentation sur la démarche de performance énergétique vis-à-vis de la direction et des différents services
- Élaborer un argumentaire économique, environnemental, social et choisir les moyens adaptés.
- Associer les contextes climatiques et énergétiques aux enjeux de la maîtrise de la demande en énergie.

>> Mise en place d'une veille sur les évolutions de la maîtrise de la demande en énergie
- Identifier les meilleures techniques disponibles sur les utilités et sur son secteur d'activité.
- Repérer les spécificités réglementaires.
- Repérer les typologies d'acteurs de la MDE en France et les SEE proposés.

>> Élaboration de son plan d'action
- S'exercer à hiérarchiser les pistes d'améliorations énergétiques.
- S'exercer à construire son plan d'action, intégrant un plan de comptage et de suivi quantifié des IPé.

Possibilité de financement des coûts pédagogiques par le Dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE**),** à hauteur de 100% pour les entreprises de moins de 300 salariés et de 50% pour les autres, dans la limite de 3 salariés pris en charge par entreprise (SIREN) et selon les conditions du Programme, notamment le code NAF.

Responsable technique de la formation

Éric Sénéchal

625 €) Durée : 5,5 jours (37,5 h à 42,5h) Les coûts pédagogiques peuvent faire l'objet d'une subvention pa programme PACTE Industrie, dispositif CEE (Certificats d'Economies d'Energie) à hauteur de : • 80% pour les entreprises de moins de 250 salariés en 2024 (puis 70% 2025) • 40% pour les entreprises d'au moins de 250 sa 2024 (puis 0% en 2025) • Uniquement pour les entrepri industrielles (Codes NAF éligibles : Liste sur www.prore Selon les fonds disponibles.

>> Nantes

du 25/06/2024 au 26/06/2024

Prix public : 3700 € HT **Durée :** 38 heures

Parcours : MOOC - 6 h / Formation présentielle + tutora 14 h (1 075 € HT) - Accompagnement en entreprises : 2 625 €) Durée : 5,5 jours (37,5 h à 42,5h) Les coûts pédagogiques peuvent faire l'objet d'une subvention pa programme PACTE Industrie, dispositif CEE (Certificats d'Economies d'Energie) à hauteur de : • 80% pour les entreprises de moins de 250 salariés en 2024 (puis 70% 2025) • 40% pour les entreprises d'au moins de 250 sa 2024 (puis 0% en 2025) • Uniquement pour les entrepri industrielles (Codes NAF éligibles : Liste sur www.prore Selon les fonds disponibles.

Contacts

Renseignements	sqr@cetim.fr - **+33 (0)970 821 680**
Inscription	formation@cetim.fr - **03 44 67 31 45**